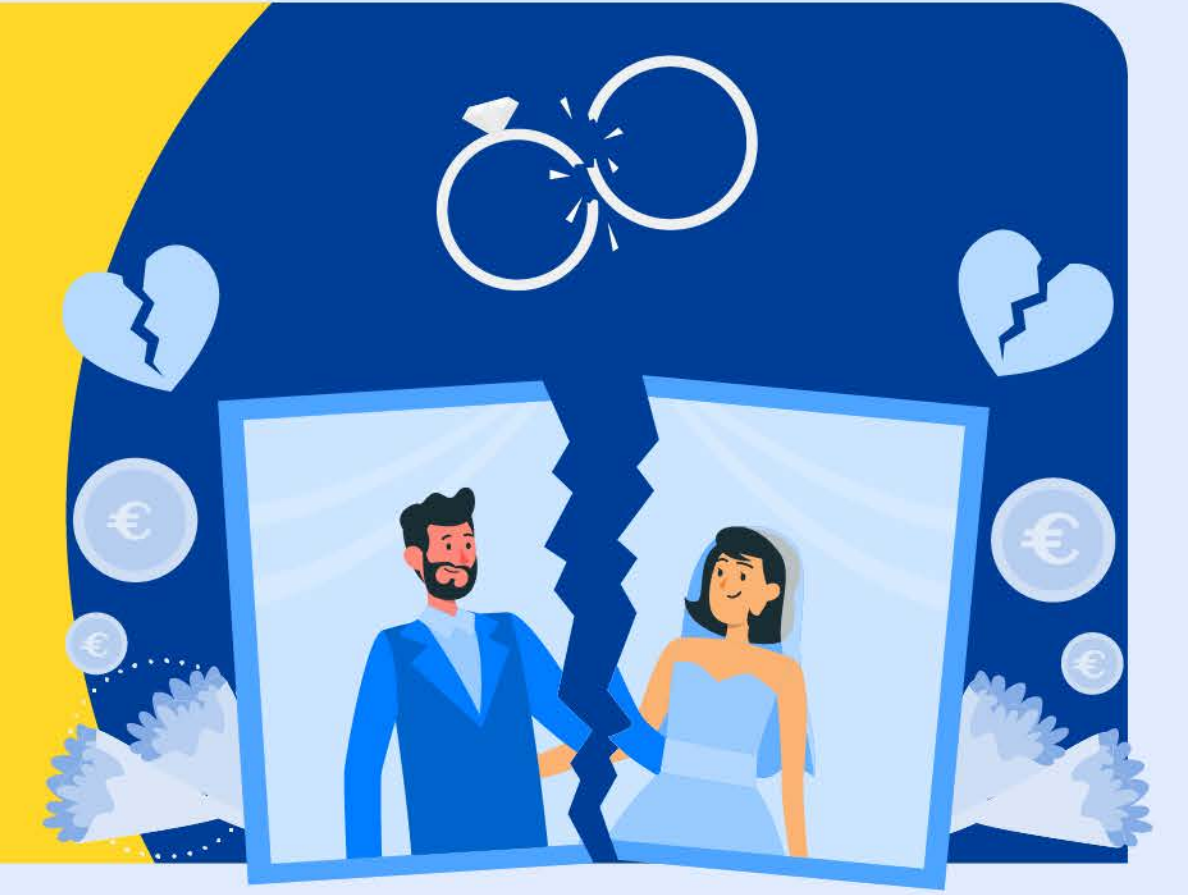


TOUT CONNAÎTRE SUR LE DIVORCE

La procédure du divorce peut être contentieuse ou non contentieuse selon les époux.



DIVORCE POUR FAUTE

• CAUSE

Violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations liés au mariage.

Maintien de la **vie commune** devenu **intolérable**.

• LA PROCÉDURE

Contentieuse

Très longue

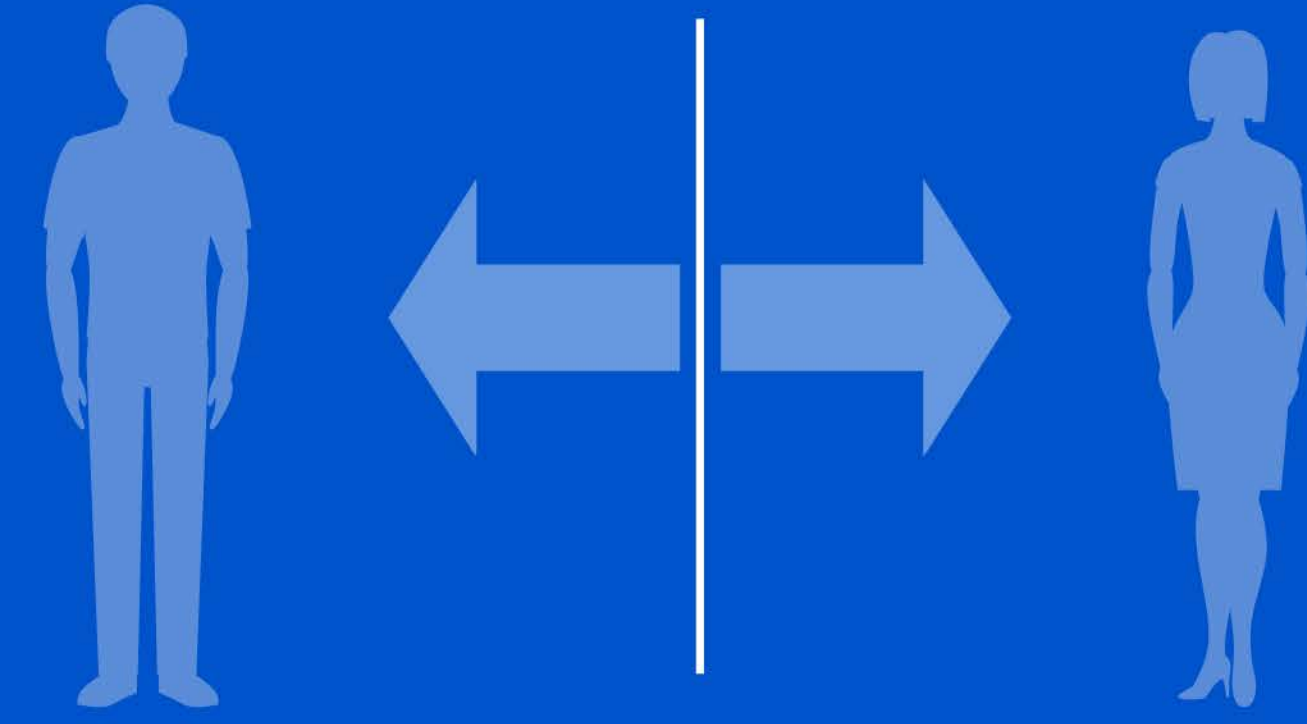
Coûteuse et compliquée.

Le demandeur dépose ainsi une requête auprès du juge des affaires familiales.

DIVORCE POUR ALTÉRATION DÉFINITIVE DU LIEN CONJUGAL

• CAUSE

CESSATION VOLONTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE VIE ENTRE LES ÉPOUX **DEPUIS AU MOINS 2 ANS**.



• LA PROCÉDURE

- L'époux demandeur dépose une **requête au Juge des affaires familiales**.
- Il doit **prouver la cessation de toute communauté de vie** aussi bien affective que matérielle entre les époux.



DIVORCE RAPIDE OU DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

LA PROCÉDURE SE RÉSUME EN 6 ÉTAPES :

RÉDACTION DE LA CONVENTION DE DIVORCE

01

DÉLAI DE RÉFLEXION DE 15 JOURS

02

SIGNATURE DE LA CONVENTION EN PRÉSENCE DES AVOCATS

03

TRANSMISSION DES ÉLÉMENTS AU NOTAIRE DANS UN DÉLAI DE 7 JOURS

04

DÉPÔT DE LA CONVENTION AU RANG DES MINUTES DU NOTAIRE

05

TRANSCRIPTION À L'ÉTAT CIVIL

06

COMBIEN COÛTE UN DIVORCE ?

DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

1 200 € - 1 500 €

DIVORCE CONTENTIEUX JUSQU'À

4 000 €

L'INTERVENTION DE L'AVOCAT LORS DE LA PROCÉDURE

- L'intervention d'un avocat est obligatoire dans tout divorce.
- Il informe, conseille et représente les époux tout au long de la procédure.
- Il rédige la requête et la convention de divorce



L'ABSENCE D'AVOCAT CONDUIT À L'IRRECEVABILITÉ DE LA REQUÊTE EN DIVORCE.

DIVORCE ET NOTAIRE

L'intervention d'un notaire est obligatoire lors du **partage des biens immobiliers**.

Il établit l'**état liquidatif**, la **convention d'indivision** et l'**acte définitif de vente**.



Il reçoit la **convention de divorce** des époux et lui donne force exécutoire.

Il s'assure que la **soulte** est réellement payée entre les époux.